

■ **Cap gourmand S.A.**, à Neuchâtel, la restauration sur les bateaux, etc. (FOSC du 15.05.2003, p. 11). Signature collective à deux a été conférée à Chollet Thierry, de Maraçon, à Yverdon-les-Bains, directeur. Procuration collective à deux a été conférée à Pierrehumbert Pascal, de Thielle-Wavre, à Neuchâtel.
Journal no 1450 du 12.06.2003
(01041038 / CH-645.4.096.379-1)